L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI, 18 JUIN 1855.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.,
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. HARBY.
No 95, rue de Chartres.

LUNDI MATIN, 18 JUIN.

LES KNOW-NOTHINGS.

Le vent est à la politique. A cette heure tout le monde s'en occupe, et les femmes elles-mêmes, qui en général l'exècrent, suivent avec intérêt ce qui se passe à la Convention de Philadelphie.

C'est qu'il ne s'agit plus de mesures d'utilité publique, mais d'une immense question sociale. L'intolérance prévaudra-t-elle contre le libéralisme ? Verra-t-on, dans ce siècle de lumières et de philosophie universelle, des fanatiques proscrire une religion et décréter que ceux qui la professent et qui y ont simplement été élevés seront exclus dans leur propre pays des emplois et des honneurs ? Verra-t-on les mêmes sectes des Maseliers se prononcer fanatiquement contre les catholiques et réduire ceux-ci à l'état d'ilotes et de parias ?

La Convention de Philadelphie n'a pas encore dit son dernier mot. Il se peut qu'elle revienne sur la déplorable mesure [illegible] prise à l'égard des délégués [illegible] ... qu'elle les admette [illegible] ... programme national et constitutionnel, elle achève son œuvre en proclamant la liberté de conscience et des cultes. Il [illegible] ... [illegible] ... de Savoir [illegible] ... Ce n'est pas dans un pays comme le nôtre que trouvera jamais [illegible] ... tolérance [illegible]. Peu importe [illegible] ... dans son programme; il nous importe peu que les proscrits soient des catholiques, des juifs, des Mahométans ou des Mormons. Chacun dans cette libre république est libre d'adorer Dieu comme bon lui semble, pourvu qu'il respecte la loi et la constitution.

Nous avons l'espoir que la Convention de Philadelphie ne donnera pas au peuple américain le douloureux spectacle d'une grande assemblée politique proclamant le dogme fatal de l'intolérance. Si les fanatiques et les hypocrites qui y siègent obtiennent ce regrettable triomphe, le nouveau parti serait immédiatement scindé. Il y aurait sans doute, comme nous l'avons déjà dit, le parti fanatique du Nord, et le parti raisonnable du Sud.

Si cette rupture s'accomplit, il nous paraît hors de doute que les Know-Nothings du Sud modifieront leur programme de manière à le rendre moins exclusif. L'ostracisme n'est pas plus dans nos mœurs que l'intolérance en matière de religion. Les mesures extrêmes sont utiles et quelquefois même nécessaires dans les circonstances critiques, mais le jour vient où la modération doit reprendre ses droits.

Le programme adopté par la Convention du parti américain dans l'Alabama nous a frappé par sa sagesse. Cette plateforme, pour nous servir du langage figuré de la politique, a été rédigée par nos voisins, à Montgomery, le 12 de ce mois. Elle porte que les emplois publics ne seront exercés que par des Américains de naissance. C'est en effet un principe fort raisonnable que les charges publiques d'un pays soient remplies par ceux qui y sont nés. Il y a cependant des cas où des étrangers identifiés avec leur patrie d'adoption honoreraient le poste qu'on [illegible] ... [illegible] ... ne dit pas un mot [illegible] qui les exclut [illegible] tard inutile.

Le programme de la Convention de Montgomery se prononce ensuite pour l' [illegible] ... [illegible] ... de l'immigration des mendiants et des criminels [illegible] ... [illegible] ... droits politiques par les étrangers dans un territoire [illegible] ... [illegible] ... contre l'intervention du gouvernement fédéral dans la question de l'esclavage [illegible] ... [illegible] ... de l'Union [illegible] ... de l'ordre [illegible]. La Convention de l'Alabama ... [illegible] ... la Constitution.

[illegible] ... de Philadelphie [illegible].

LES MOHICANS DE PARIS.

[illegible] ... le feuilleton [illegible] ... [illegible] ... l'auteur. Les Mohicans [illegible] ... [illegible] ... les Mohicans peuvent [illegible] ... avec la verve pétillante et l'incomparable esprit qui caractérisent la manière d'Alexandre Dumas.

CONVENTION LOCOFOCO.

C'est aujourd'hui que se réunit à Baton Rouge la Convention chargée de désigner les candidats démocrates pour les élections de novembre. [illegible] ... Le télégraphe nous fera connaître le choix de l'assemblée.

CHEMIN DE FER DES OPELOUSAS.

La Mercure de Thibodeaux nous apprend que les travaux de terrassement du chemin de fer ou railway des Opelousas qui s'étend de Terrebonne à Tigerville, sont entièrement terminés, et que les ponts et des railways sont poussés avec une très grande activité. D'ici au [illegible] ... la Compagnie [illegible] ... Tigerville, la distance entre ces deux points est de [illegible].

Il a été construit une belle chaussée de cinq pieds de haut sur douze de largeur à travers les cyprières de Chacahoula et de Tiger, et les travaux [illegible] ... [illegible] ... MM Case et Baker [illegible] ... pour achever le chemin jusqu'à [illegible] de Berwick, reste, en définitive, pour la Compagnie [illegible] ... quatre mille piastres. C'est toujours quelque chose.

Dernières nouvelles par l'Atlantic.

Le Nashville Courier publie une dépêche sur Atlantic :

Voici les dernières nouvelles reçues en Angleterre au départ de l'Atlantic. [illegible] ... [illegible] ...

[illegible] ... de Varna [illegible] ... [illegible] ... Saint-Pétersbourg.

Nomination. — William T. Touzetin, ou [illegible] ... a été nommé agent commercial des États-Unis à St Christophe, dans les Antilles.

[illegible] — Ce célèbre chef d'orchestre se propose de revenir aux Etats-Unis. Il sera à New York vers la fin [illegible] ... [illegible] ... de concerts au palais de cristal de Sydenham et comme au palais de l'Industrie, à Paris.

Victoria.—Les journaux de Londres, craignant que les Français ne visent un manque d'égards ou de courtoisie dans le renvoi du voyage de la reine Victoria à Paris, expliquent à leurs alliés que la souveraine de la Grande-Bretagne ne saurait en ce moment rendre à l'empereur Napoléon III son aimable visite, à cause de l'état où se peut plus intéressant où elle se trouve placée. Le Royaume Uni est menacé d'un douzième ou d'un treizième rejeton royal. Le peuple anglais ne sera point trompé dans les légitimes espérances qu'il avait fondées sur le prince Albert.

NOUVELLES DE LA CAMPAGNE.

Paroisse St Charles et St Jean-Baptiste.

Nous lisons dans l'Avant-Coureur de St Charles, d'hier dimanche :

Fleuve—Le fleuve a considérablement monté cette semaine.

Cour—La Cour du Quatrième District Judiciaire siégera à St Jean-Baptiste le premier lundi de juillet, sous la présidence de l'honorable juge Albert Duffel.

Récolte—St Médard nous fait faux bond et ces vieilles femmes sont dans la désolation. Après la pluie du 8 juin, voir ces jours si beaux, c'est un pronostic sûr de la fin prochaine du monde. Nos habitans demandent encore de la pluie. La récolte du riz est perdue, celle du maïs est à moitié perdue, reste la canne qui [illegible] ... mais on craint beaucoup. La récolte sera peu considérable, néanmoins on conserve encore un peu d'espoir.

Samedi, grand vent et pluie.

Maladies sur les animaux—Une terrible épizootie, le charbon, décime les chevaux et les bêtes à cornes dans la paroisse St Jean Baptiste et St Jacques. Le seul remède qui ait réussi jusqu'ici est de saigner les animaux jusqu'à blanc, et encore faut-il les prendre au début de la maladie. Tous les chevaux ... maintenant, suspendu au cou, un petit sachet contenant de l'ail, du camphre et de la poudre, pour les préserver du fléau.

Paroisse St Jacques.

Nous lisons dans le Messager de St Jacques du 16 courant :

Le choléra—Cette terrible maladie fait des ravages considérables sur certaines habitations de notre paroisse. Les nègres ne sont pas seuls atteints, car, si nous en croyons ce que l'on nous rapporte, plusieurs personnes blanches ont succombé [illegible] ses attaques dans le courant de cette semaine.

Les Rapides—Les journaux du nord de l'Etat annoncent que MM Maelert et Bassant s'occupent activement d'établir un canal à travers les rapides de la rivière Rouge en face d'Alexandrie.

Meurtre—Ces jours derniers, deux hommes, Fitzgerald et Hagan, employés par Thomas McKinn à faire une levée devant son habitation, dans la paroisse Madison, s'amusaient à lutter, lorsque l'un d'eux, Fitzgerald, irrité s'arma d'un long couteau qu'il plongea dans le sein de son adversaire. H[agan] est mort sur le champ, et le meurtrier arrêté de l'autre côté du fleuve a été incarcéré à Natchez.

Grand incendie a Bayou Sara—Bayou Sara a été, vendredi dernier, le théâtre d'un incendie désastreux. Presque tout le village a été réduit en cendres et on évalue la perte à un demi million. Le feu a pris dans une petite écurie située derrière l'établissement de M. J. Meyer, et peu de temps après les flammes se propageaient dans toutes les directions avec une fureur qu'aucun effort ne pouvait maîtriser.—L'incendie a gagné le centre du village et a détruit les maisons de A. Levy & Co, d'Hoffman & Co, de Brivet & Co, de J. Meyer & Co, de J Michel, de Harper & Son, ainsi que l'hôtel de Smith, les bureaux du Ledger et deux autres. L'entrepôt de Leart & Co, sur le nouveau wharf, ainsi que nombre d'autres édifices ont été réduits en cendres. Il n'y a plus à Bayou Sara, un hôtel, un café, ni un entrepôt—l'incendie a tout dévoré.

(Communiqué)

Messieurs les Editeurs,

Nous sommes à la veille d'une élection importante, et il convient de faire connaître au peuple [illegible] ... [illegible] ...

[illegible] ... M Zénon Labauve [illegible] ...

[illegible] ... ZENON LABAUVE et J N LEA, et nous sommes [illegible] ... M. Labauve obtiendra une forte majorité sur son concurrent. C'est le seul [illegible] ...

"De plus, nous trouvons singulier qu'on aille pour nommer un juge [illegible] district judiciaire, chercher des candidats [illegible] ...

Je n'ai pas fini, monsieur ; il y a un dernier mot que je veux adresser à ceux de vos lecteurs qui appartiennent au parti américain. Le juge Cooley a [illegible] ... [illegible] ... Know-Nothings. Un des [illegible] ... de St Jean Baptiste:

"Nlle-Orléans, 15 juin 1855.

"M. l'Editeur,

"Bien que je vous sache anti-Know Nothing, j'espère que vous insérerez les lignes suivantes, car les colonnes de votre journal sont ouvertes à tous les partis et je pense que vous me rapporterez pas d'avoir [illegible] ... Know-Nothings.

"Le comité national américain s'est assemblé pour [illegible] ... Cour Suprême.

[illegible] ... Ce comité [illegible] ... Cooley et Edwin T. Merrick [illegible] ...

"Pour la place de juge associé, huit noms ont été soumis à l'assemblée, [illegible] ... [illegible] ... M. Zénon Labauve [illegible] ... M. Thomas Cooley. [illegible] ...

UN KNOW-NOTHING.

Vous voyez, messieurs, que M. Labauve aura bien [illegible] ... et j'espère qu'il triomphera.

LEX.

CHRONIQUE LOCALE.

Premiere Cour de District.—Le juge Robert [illegible] ... les sentences suivantes :

James Costello, Dan Callaghan, John Shields et Patrick Kennedy, déclarés coupables de meurtre [illegible] ... condamnés à la peine de mort. Le gouverneur de l'Etat fixera le jour de l'exécution.—M. Fr[illegible] avocat de Costello et de Kennedy, a interjeté appel à la Cour Suprême.

Patrick Haggerty, qui a trempé dans le meurtre [illegible] ... Corduroy Alley—travaux forcés à perpétuité.

Richard Stout, meurtrier de sa femme—travaux forcés à perpétuité.

Jean Johnson, meurtrier de Patrick Spellman—dix-[illegible] ans de travaux forcés.

J. Rain, vol—un an de travaux forcés.

F. Cavanaugh, vol—deux ans de travaux forcés.

J. Parratt, vol—un an de travaux forcés.

Mathew Healey et Claiborne Bayle vol—deux ans de travaux forcés.

George Foster, vol—quatre mois de prison.

Constant Leget, vol—deux mois de prison.

M. Robertson, avant de prononcer la sentence de mort de Callaghan, Shields, Costello et Kennedy, a adressé quelques paroles aux coupables. [illegible] ...

"Les citoyens de la Nlle-Orléans, a-t-il dit, ont trop longtemps fait preuve de faiblesse ; il leur répugnait de condamner un coupable à mort, quelle que

fût l'énormité du crime; ils ont espéré, mais en vain, que l'emprisonnement suffirait à arrêter les assassinats. C'était se montrer clément envers des individus qui ne le méritaient pas et oublier les lois qui protègent la société.

Si les citoyens avaient toujours suivi ces lois qui seules peuvent mettre un terme aux meurtres, il n'y aurait pas eu tant de criminels. nous n'aurions pas eu à rougir de plus de cent assassinats commis en un an."

Hopital de Charité—Voici le rapport de l'Hôpital de Charité pour la semaine expirant samedi, 16 du courant, à 5 heures de l'après-midi :

Admis,	234
Renvoyés guéris,	194
Malades en traitement,	591

Quatre personnes seulement sont mortes du choléra.

Sixième Cour de District—L'affaire James Robb contre W. H. Garland, trésorier de la ville, a été appelée samedi, à la Sixième Cour de District. M. Livingston, avocat de la corporation, a présenté un "bill d'exception" déclarant que les allégations de demandeur sont erronées et que les questions ne sont pas posées à M Garland comme elles devraient l'être. Le juge a écarté le "bill d'exceptions" et après avoir entendu les plaidoiries a dit qu'il croit devoir consulter sa décision.

Enquetes—Le coroner a pratiqué samedi la levée du corps d'un homme qui a été trouvé dans le fleuve, en face du poteau No 40, Troisième District : c'est un homme de couleur libre ; il avait 30 ans et est né à l'île anglaise Antigua. On croit que c'est le même qui est tombé, il y a trois jours, d'un des mâts du navire Astérion, mouillé dans le Troisième District.

Acquittés—Le recorder du Deuxième District a acquitté avant hier les personnes suivantes :

Charles T. Lebet, contre lequel une accusation a été portée avait été portée par Francisco Botts.

Joe Louis dit Lauricella, que le lieutenant Fémeux avait arrêté sous prévention d'avoir trempé dans le vol de bijoux dans le magasin de M Hubr. Les renseignements avaient été fournis à l'officier par une personne qui a quitté la ville.

Eugène Cheu êne, accusé d'abus de confiance par Joseph Desmarville.

Caution—M. L. A. Pradat a fait arrêter Sarah Rotenzweight qu'il accuse d'avoir assommé son nié âgé de huit ans.

Dangereux et suspects—Le lieutenant Erémeux a arrêté samedi soir les nommés Jas. Flood et Wm Taylor comme dangereux et suspects. Les accusés n'ayant pu fournir un cautionnement de $600 le recorder les a envoyés pour quatre mois à la maison de travail.

Enquete—Le député coroner Mitchell a tenu hier une enquête sur le corps de l'esclave Betsey qu'on a trouvée morte dans une maison de la rue d'Orléans. Verdict: apoplexie. Betsey avait 40 ans ; elle appartenait à Mlle D. Bush.

Arrestations—Robert Garey h. c. l. et John Firzer appartenant à M. R. Kenzig ont été arrêtés dans le Quatrième District comme complices des nombreux vols commis dernièrement par le nègre Ned qui est en ce moment en prison. On a trouvé sur Carey une montre en or et une forte somme en argent.

La police du Quatrième District a arrêté M. De-[illegible] qui est accusé de parjure.

Ecriture et Tenue des livres.

Les négociants, les commis et les parents qui désirent avoir une belle écriture ou acquérir une connaissance approfondie de la tenue des livres, ou qui désirent que leurs enfants acquièrent ces avantages, sont référés à l'avis de M. Dolbear, dont l'Académie est située au No 106 rue du Canal. M. Dolbear garantit le succès aux vieillards et aux jeunes gens.

La Californie.

Nous lisons dans un journal de San Francisco :

Il n'est point étrange qu'un pays aussi jeune, aussi précipitamment formé de tant d'éléments divers, ait subi des secousses violentes et ressenti des crises alarmantes. On voyait autrefois tout en beau ; quelques personnes voient tout en noir aujourd'hui. Le pessimisme de ces derniers n'est pas plus judicieux que l'optimisme des autres. Posant en principe, avec l'assentiment de tous les esprits sages et impartiaux, que ce pays est appelé à de brillantes destinées, plutôt qu'à une décadence complète et prématurée, nous avouerons qu'il doit tant d'avantages à certaines dispositions matérielles dont l'a doté la nature, plutôt qu'aux influences morales fort actives, mais pour la plupart impures, qui le travaillent et le tourmentent depuis six ou sept ans. S'il n'avait pas ses montagnes d'or, ses plaines fertiles, son excellent climat, une admirable position topographique, aussi précieuse au point de vue stratégique qu'au point de vue commercial ; s'il n'était pas situé de façon à pouvoir promener ouvertement ses regards sur tout un Océan et sur les rives de l'Asie, il est probable que les folles épreuves auxquelles a été successivement soumis la société dont il est devenu le patrimoine, auraient pu compromettre pour longtemps son essor et son avenir.

Les incendies, les banqueroutes, les désastres maritimes, les corruptions officielles, les désordres, les scandales de tout genre, l'incertitude de la justice, le règne de la loi de Lynch, une variation inouïe dans le prix des choses les plus essentielles, une rage d'importation qui ne connaissait pas de limites, voilà les mémoires de ce jeune Etat. Il compte également de brillantes pages que nous citerons une autre fois. Sous le rapport moral, il tend tous les jours à s'asseoir d'une façon solide ; sous le rapport industriel, il est directement intéressé à tenir compte de les leçons du passé. Les importations des Etats de l'est ont considérablement diminué leurs envois, ils paraissent décidés à ne plus expédier aveuglément à un pays qui commence à produire lui-même et dont les habitudes se régularisent. Quant aux réformes d'un ordre purement moral, nous croyons que le pays est dans l'intention de les appliquer vigoureusement. Il commence à donner les preuves de cette tendance.

Etat sanitaire de New York.—La santé publique, dit le Courrier des Etats-Unis, est en ce moment, dans deux ou trois remarquables [illegible] ... New-York. Le relevé hebdomadaire de l'inspecteur municipal accuse [illegible] ... 350 pièces, du 2 au 9 juin: c'est une diminution de 43 sur le chiffre de la semaine précédente. Il n'a, du reste, bien des années que le printemps n'avait offert une température aussi égale et aussi modérée.

Michigan.—Une auberge de mauvais renom a été saccagée par les citoyens, à Michigan City, le 2 juin. Deux jours avant, une jeune fille ... [illegible] ... comme une maison honnête. Après souper, la maîtresse du logis lui offrit un verre de vin qu'elle but sans méfiance, [illegible] ... Elle sortit de la grange dans l'obscurité, et se rendit à une maison du voisinage, où elle raconta son malheur. Elle fut accueillie et traitée avec bonté. Un mandat d'arrêt fut lancé contre l'aubergiste, nommé Childs, et deux hommes connus pour ses complices. Mais ceux-ci avaient disparu. La maison fut gardée à vue pendant la journée, et le jour suivant on se mit en devoir d'arrêter Childs et de fouiller la maison. Childs s'était réfugié dans le grenier; il blessa d'un coup de couteau le premier homme qui se présenta et le fit tomber de la hauteur d'un premier étage, puis il sauta dans la cour sans être vu et parvint à s'échapper. Quand on s'aperçut de sa fuite, la foule fut tellement irritée qu'elle envahit la maison, et, malgré les représentations de quelques hommes plus sages, brisa portes, fenêtres et mobilier.

La maison appartenait à un vieux et respectable quaker, qui avait essayé plusieurs fois en vain de se débarrasser de ces méchants locataires, et qui est fort content que l'émeute lui ait en la rendu ce service. On n'avait pu encore retrouver Childs et ses complices.

Le temps au Missouri.—Nous lisons dans la Revue de l'Ouest (journal publié à St Louis), du 9 courant :

Pendant qu'une partie du Sud continue à se plaindre d'une sécheresse presque sans exemple et de chaleurs accablantes, on s'alarme ici de la surabondance de la pluie et des fraîcheurs presque hivernales qui en sont la conséquence. Le déluge a été en augmentant depuis trois ou quatre semaines jusqu'à mercredi dernier, où toutes les cataractes du ciel semblaient ouvertes sur nos têtes. On espère que le grand réservoir est épuisé, au moins pour quelque temps, et que les rayons du soleil viendront ranimer les récoltes languissantes.

Découvertes dues au hasard.

Le hasard joue bien souvent le rôle d'une secourable providence vis-à-vis des inventeurs; toujours est-il qu'on le voit intervenir presque à chaque progrès de la science, ainsi qu'une raillerie sanglante dont l'esprit humain a trop d'orgueil pour faire son profit.

Ce serait, à coup sûr, une curieuse histoire que celle de toutes ses trouvailles spontanées, inattendues, mais qu'un meilleur l'écrive; à moi suffira,—je n'ai d'autre souci,—d'extraire quelques faits de la myriade accumulée par les siècles, en guise du *quod erat demonstrandum* des vieilles thèses scolastiques.

En 1609, des écoliers qui passaient sur un canal de la Hollande s'avisent d'ajuster des fragments de glaces aux deux extrémités d'un tube de carton, et pour eût des cris de surprise en voyant se rapprocher les objets qu'ils regardent au travers de cette lorgnette improvisée. Le hasard a conduit sur la berge de ce canal un savant, Jacques Métius, troublé dans ses méditations par le tumulte de l'entourage, il s'enquiert, et d'une entente distraction naît la première idée du télescope, que Galilée, Képler et Huygens perfectionneront plus tard.

Dans ce même dix-septième siècle, vers 1650, Octavio Mey, négociant de Lyon, remarque qu'un fil de soie machinalement mordillé par lui a doublé d'éclat en s'humectant, et part de cette observation pour *donner l'eau* aux étoffes de soie et leur imprimer ce lustrage qui établira bientôt la prééminence de la fabrique lyonnaise sur tous les marchés du monde.

Galvani abandonne un jour ses recherches physiologiques pour descendre aux modestes fonctions de garde-malade. Il est vrai qu'il s'agit de sa femme, cette Lucie Galeazzi à laquelle il adressera la touchante inscription du tombeau de l'église Sainte-Catherine, à Bologne. Le savant ne s'en est ravi qu'à lui-même du soin de préparer un bouillon de grenouilles ordonné par la faculté. Tandis qu'il dépouille les amphibies sur la table de son laboratoire, un de ses élèves tourne le plateau d'une machine électrique; soudain Galvani voit au contact du scalpel tressaillir et se crisper les muscles des grenouilles et l'électricité animale, déjà soupçonnée par Vassali et Cotugno est découverte.

Montgolfier, dans son cabinet d'Annonay, fait bouillir de l'eau dans une cafetière; il a couvert cette dernière d'un papier sphériquement ployé qui, sous l'impulsion de la vapeur, s'enfle et s'élève. Présentons ce phénomène, le célèbre inventeur du papier vélin renouvelle l'expérience et obtient le même résultat. Là-dessus, son imagination exaltée travaille, et bientôt l'idée de l'aérostat en dégage, audacieuse conquête de l'homme sur le domaine de l'air.

C'est le hasard qui met en ébullition la marmite de Papin.

C'est le hasard qui, par la chute d'une pomme, enseigne à Newton, dans son jardin de Wolstrop, les lois de la gravitation universelle.

C'est encore le hasard qui révèle à l'homme le gaz comme un nouvel agent lumineux devant les splendeurs duquel tous les autres disparaissent, jusqu'à ce que le fulgurant éclair de la pile voltaïque le foudroie à son tour.

Voici, telle que la rapportent les *Transactions philosophiques* de la société royale de Londres, volume XLI, l'origine de l'éclairage au gaz :

"En 1739, le docteur James Clayton distillant à feu nu du charbon de terre dans une cornue, obtint d'abord du flegme et une huile aqueuse, puis une substance noire bitumeuse, et enfin un gaz (esprit) qui se refusait à la condensation, s'échappa par une fissure de lut.

"Le physicien s'étant approché avec une lumière pour prévenir, au moyen d'un nouveau lutage, une seconde fuite de gaz, remarqua que ce produit enflammait au contact du corps en ignition. Après avoir longuement médité sur ce phénomène, il modifia l'expérience en la renouvelant, adapta un tube à l'appareil, et obtint à l'extrémité un jet de gaz qui s'alluma et continua de brûler, sans que toutefois la nature de l'aliment de la flamme fût bonnement du docteur."

On demande une BONNE CUISINIERE française. S'adresser au bureau de l'Abeille.

FEUILLETON.

LES MOHICANS DE PARIS.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

CHAPITRE XII.

Carmélite.

Au moment où Mme de Marande prononçait ces mots : «Quand tu voudras! Carmélite,» en entrant dans la chambre à coucher et en laissant retomber la portière derrière elle, on annonçait à la porte du salon :

—Monseigneur Coletti.

Profitons des quelques secondes que va mettre Carmélite à se rendre à l'invitation de son amie pour jeter un coup d'œil rapide sur Mgr Coletti qu'on annonce et qui fait son entrée.

Nos lecteurs se rappellent peut-être avoir entendu prononcer le nom de ce saint homme par Mme de la Tournelle.

En effet, Mgr Coletti était le directeur de la marquise.

Mgr Coletti était, en 1827, non seulement un homme en faveur, mais encore un homme en réputation; non seulement un homme en réputation, mais un homme à la mode.

Ces conférences qu'il venait de tenir pendant le Carême lui avaient fait une réputation de grand prédicateur, que nul, si peu dévot qu'il fût, ne songeait à lui contester, excepté Jean-Robert peut-être, qui, poète avant tout et voyant tout en poète, s'étonnait toujours que les prêtres, ayant un texte aussi magnifique que l'Evangile, fussent d'ordinaire si mal inspirés, si peu éloquents.

Il lui semblait à lui, qui luttait et qui luttait victorieusement contre un auditoire bien autrement rebelle que celui qui vient s'édifier aux conférences saintes, il lui semblait qu'il eût eu, s'il fût monté en chaire, une parole bien autrement persuasive ou bien autrement foudroyante que toutes les paroles musquées de ces mondains prélats dont une fois par hasard il était écouter les homélies.

Alors, il se prenait à regretter de n'être pas prêtre, de ne pas avoir une chaire au lieu d'un théâtre et des auditeurs chrétiens au lieu de spectateurs profanes.

Bien que ses fins bas de soie et tout son costume de couleur violette révélassent un dignitaire de l'Eglise, on pouvait, à la première vue, prendre Mgr Coletti pour un simple abbé du temps de Louis XV, tant sa figure, sa tournure, son air, sa démarche et son dandinement dénonçaient au garant coureur de ruelles bien plus qu'un rigide prélat, prêchant abstinence en Carême; on eût dit qu'après s'être endormi comme Epiménide pendant un demi-siècle dans le boudoir de Mme de Pompadour ou de Mme Dubarry, Mgr Coletti s'était réveillé tout à coup, et s'était mis à courir le monde sans s'être informé des changements qui y étaient survenus dans les mœurs ou dans les costumes, ou bien encore qu'arrivé tout frais de la cour pontificale, il s'était fourvoyé au milieu d'une réunion française avec son costume d'abbé ultramontain.

Au premier abord, c'était un joli prélat dans toute l'acception du mot, rose, frais, paraissant trente-six ans à peine. Mais, en y regardant de plus près, on s'apercevait que Mgr Coletti avait pour son visage, la faiblesse qu'ont pour le leur les femmes de quarante-cinq ans qui tiennent à n'en paraître que trente.

Mgr Coletti mettait du blanc, Mgr Coletti mettait du rouge.

Lorsqu'on parvenait à percer cette couche de badigeon, et qu'on arrivait jusqu'à la peau, on était effrayé de rencontrer sous cette apparence animée, quelque chose de morbide et d'étoilé qui faisait froid.

Maintenant deux choses cependant vivaient sous ce masque immobile comme un visage de cire :

Les yeux et la bouche.

Les yeux petits, noirs et profonds, lançant des éclairs rapides, menaçants même, puis se voilant aussitôt sous une paupière doucereuse et bénite.

La bouche petite, fine, avec sa lèvre inférieure moqueuse, spirituelle, méchante, méchante par moment jusqu'au venin.

L'ensemble de cette physionomie pouvait parfois révéler l'esprit, l'ambition, la luxure; mais jamais la bonté. Au premier aspect, on sentait qu'on avait tout intérêt à ne pas avoir cet homme pour ennemi; mais nul n'eût éprouvé, au point de vue de la sympathie, le désir de s'en faire un ami.

Sans être grand, il était comme disent les bourgeois en parlant d'un homme d'église, d'une belle prestance. Joignez à cela quelque chose d'éminemment hautain, de dédaigneux, d'impertinent dans sa façon de porter sa tête, de saluer les hommes, d'entrer dans un salon, d'en sortir, de s'asseoir et de se lever.

En revanche, il paraissait avoir gardé ses plus fines fleurs de courtoisie pour les femmes. Il clignait des yeux en les regardant d'une façon toute significative, et sa figure prenait, lorsque la femme à laquelle il adressait la parole lui plaisait, une indéfinissable expression de luxurieuse douceur.

Ce fut avec ces yeux à demi fermés et clignottant, qu'il entra dans le salon qu'on pouvait appeler le salon des femmes, tandis que le général qui connaissait Mgr Coletti de longue main, murmurait entre ses dents, en l'entendant annoncer :

—Entrez, Monseigneur Tartufe.

Cette annonce, cette entrée, ce salut, l'hésitation de Mgr Coletti à s'avancer, l'espace d'importance qu'il attachait enfin au prédicateur en renom du dernier carême, avaient détourné un instant l'attention de Carmélite, nous disons un instant, car il ne s'était passé qu'un instant entre le moment où Mme de Marande avait laissé retomber la portière et celui où la portière se releva pour donner passage aux deux amies.

Il était impossible de voir deux femmes qui contrastent plus que ce qu'il existait entre Mme de Marande et Carmélite.

Mais était-ce bien là Carmélite ?

Oui, c'était elle, mais non plus la Carmélite dont nous avons copié le portrait dans la monographie de la rose, non plus la Carmélite aux joues empourprées, au teint brillant, au front éclatant de candeur et d'innocence, non plus la Carmélite à la lèvre souriante, aux narines dilatées pour absorber le parfum de ce champ de fleurs qui s'étendait à ses fenêtres et embaumait le tombeau de La Vallière; non, la Carmélite nouvelle, c'était une grande jeune femme dont les cheveux noirs retombaient en plis avec la même nonchalance et le même luxe sur les épaules, mais les épaules étaient de marbre. C'était le même front, haut, découvert, intelligent, mais ce front était d'ivoire. C'étaient les mêmes joues, autrefois teintes des nuances rosées de la jeunesse et de la santé, mais aujourd'hui décolorées, pâles et devenues d'une étrange pâleur.

Les yeux surtout, déjà si grands et si beaux, semblaient avoir grandi de moitié. Ils lançaient toujours des flammes, mais les étincelles étaient devenues des éclairs, et le cercle bistré qui les enveloppait faisait que ces éclairs semblaient sortir d'un nuage d'orage.

Puis, ses lèvres autrefois de pourpre, ses lèvres qui, après son évanouissement, avaient eu tant de peine à revenir à la vie, ses lèvres n'avaient pu reprendre leur couleur primitive; elles avaient seulement atteint, et à grand'peine, la pâle nuance du corail rose. Mais il faut le dire, par cela même, elles complétaient à merveille ce singulier ensemble qui faisait toujours de Carmélite une beauté de premier ordre, mais qui donnait une teinte fantastique à cette beauté.

Elle était simplement, mais adorablement vêtue.

Poussée par les trois sœurs à venir à la soirée de Lydie, mais bien plus encore sous une par sa résolution de se faire promptement indépendante, la question de la toilette dans laquelle elle viendrait avait été longtemps débattue.

Il va sans dire que Carmélite n'avait été pour rien dans le débat.

Carmélite avait tout d'abord déclaré qu'elle était veuve de Colomban, dont elle porterait le deuil toute sa vie, et qu'elle ne viendrait qu'en robe noire.

Maintenant, Fragola, Lydie et Régina pouvaient tailler et orner cette robe comme elles l'entendraient.

Régina décida que la robe serait de dentelle noire sur corsage et jupon de satin noir, et qu'elle aurait pour tout ornement une guirlande de cette sombre fleur violette, emblème de tristesse, qu'on appelle l'Ancolie.

Aux fleurs seraient entremêlées des branches de cyprès.

La couronne tressée par Fragola, la plus savante des trois dans cet habile mariage des fleurs, dans cette intelligente fusion des nuances, se composait, comme la guirlande de la robe, comme le bouquet de corsage, de branches de cyprès et de fleurs d'Ancolie.

Un collier de perles noires, précieux cadeau de Régina, complétait le cou.

Quand Carmélite sortit ainsi pâle et cependant parée de la chambre à coucher de Mme de Marande, ceux qui s'attendaient à la voir, mais non pas à la voir ainsi, jetèrent un cri où se confondaient l'admiration et la terreur.

On eût dit une apparition antique, la Norma ou la Médée.

Un frisson courut dans toutes les veines.

Le vieux général, tout sceptique qu'il était, comprit qu'il y avait là quelque chose de saint comme le dévouement, de grand comme le martyre.

Il se leva et attendit.

De son côté, aussitôt que Carmélite parut, Régina courut à elle.

Le spectre splendide s'avança entre les deux jeunes femmes, rayonnantes de vie et de bonheur.

Tout le monde suivait du regard ce groupe silencieux avec une curiosité qui touchait à l'émotion.

—Oh! que tu es pâle, ma pauvre sœur! dit Régina.

—Que tu es belle, ô Carmélite! dit Mme de Marande.

—J'ai cédé à vos instances, mes bien aimées, dit la jeune femme, mais, en vérité, pendant qu'il en est temps encore, peut-être devriez vous me dire de m'arrêter.

—Pourquoi cela ?

—Savez-vous ce que je n'ai pas ouvert un piano depuis que nous avons chanté ensemble notre *Adieu à la vie*. Si la voix allait me manquer, si j'avais tout oublié!

—On n'oublie pas ce qu'on n'a point appris, Carmélite, dit Régina. Tu chantais comme les oiseaux. Est-ce que les oiseaux désapprennent de chanter ?

—Régina a raison, répliqua Mme de Marande, et je suis sûre de toi, comme au fond tu en es sûre toi-même. Chante donc sans trouble, ma bien chérie, jamais artiste n'aura eu, je t'en réponds, pour t'écouter, un auditoire plus sympathique.

—Oh! chantez, chantez, Madame, dirent toutes les voix, excepté les voix de Suzanne et de Lorédan, celles du frère et de la sœur, qui regardaient, le frère avec surprise, la sœur avec envie, cette sombre, mais splendide beauté.

Carmélite remercia en inclinant la tête et continua son chemin vers le piano et en même temps vers le comte Herbel.

Celui-ci fit deux pas au-devant d'elle, et s'inclina.

—Monsieur le comte, dit Mme de Marande, j'ai l'honneur de vous présenter mon amie la plus chère, car, de mes trois amies, c'est la plus malheureuse.

Le général salua une seconde fois, et, avec une courtoisie digne des vieilles cours :

—Mademoiselle, dit-il, je regrette que Mme de Marande ne m'ait pas donné une tâche plus difficile que celle de publier vos louanges. Croyez que, je m'y emploierai de toute mon âme, et que je me considérerai encore comme votre débiteur.

—Oh! chantez, chantez, Madame, murmurèrent quelques voix avec l'accent de la prière.

—Tu vois, chère sœur, dit Mme de Marande, tout le monde attend avec impatience. Veux-tu commencer?

—A l'instant même si on le désire, répondit simplement Carmélite.

—Que vas-tu chanter? demanda Régina.

—Choisissez vous-même.

—Tu n'as pas de préférence?

—Aucune!

—J'ai tout Otello ici.

—Va donc pour Otello.

—Est-ce que de t'accompagner toi-même! demanda Mme de Marande.

—Quand je ne puis pas faire autrement, répondit Carmélite.

—Moi je t'accompagnerai, dit vivement Régina.

—Et moi je tournerai les pages, fit Lydie. Entre nous deux, tu n'auras pas peur!.

—Je n'aurai pas peur.... dit Carmélite, en secouant mélancoliquement la tête.

En effet, la jeune fille était parfaitement calme. Elle posa sa main immobile et froide sur la main de Mme de Marande. Son front exprimait la plus ineffable sérénité.

Mme de Marande se dirigea vers le piano, et, au milieu des partitions empilées, prit celle d'Otello.

Carmélite resta debout et appuyée à Régina aux deux tiers du boudoir à peu près.

Tout le monde s'était assis et demeurait dans l'attente. On n'entendait pas un souffle sortir de toutes ces poitrines.

Mme de Marande plaça la partition sur le piano, tandis que Régina, s'avançant à son tour, s'assit et parcourut rapidement le clavier dans un brillant prélude.

—Veux-tu chanter la *romance du Saule*? demanda Mme de Marande.

—Volontiers, répondit Carmélite.

Mme de Marande ouvrit la partition à l'avant dernière scène du dernier acte.

Régina se retourna vers Carmélite, les mains étendues et toutes prêtes à commencer.

En ce moment, le domestique annonça :

—M. et Mme Camille de Rozan.

(A continuer.)

Aux mères!

J'appelle respectueusement l'attention des parents, mais particulièrement des mères, par le fait que dans les cas des plus vives brûlures le véritable EXTRACTOR DE DALLEY soulage immédiatement, empêche les ampoules sans laisser de CICATRICE.

Combien de fois les enfants ne se coupent-ils pas, ne se blessent ou ne se brûlent ils pas, et il est inutile de dire combien de souffrances on pourrait prévenir dans une famille en ayant toujours une boîte du "GENUINE PAINE EXTRACTOR DE DALLEY."

A vendre, à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, No 151 rue de Chartres.

Agent général pour le Sud. 16 mai—6

Pilules de McLane contre la maladie du foie.

Ce célèbre remède américain contre une des plus terribles maladies auxquelles l'homme soit sujet, est reconnu maintenant comme le meilleur qui ait jamais été offert au public. L'ection est facile, certaine et n'est suivie d'aucun résultat fâcheux. Partout où il a été employé, les conséquences ont été des plus heureuses. Composé par un des médecins les plus distingués de notre pays, ce remède est le fruit de la science, de l'habileté et de l'expérience; il suffit d'en faire l'essai pour s'en convaincre que ces pilules surpassent de beaucoup toutes les autres préparations de ce genre. Aller l'acheter au dépôt de SOUVIL & MEAD, No 111, rue de Chartres.

Agence générale pour la vente en gros dans le Sud. On peut leur transmettre les ordres. A vendre chez tous les droguistes. 16jn—6

Célèbre eau-de-vie au gingembre, de Catherwood.

CETTE excellente liqueur, qui renferme toutes les vertus fortifiantes et aromatiques du pur gingembre de la Havane, jointes à une excellente eau-de-vie et qui est devenue une boisson favorite dans toutes les villes sur le fleuve, est offerte sur ce marché pour la première fois.

La Faculté a, depuis longtemps, parlé avec éloge du gingembre comme un agréable stomachique qui n'irrite pas, et ceux qui observent les effets apprécieront la vérité de ce fait.

L'eau-de-vie de gingembre surpasse toutes les préparations de ce genre et on en fait parfums les plus grands éloges.

A vendre, par caisse, par CATHERWOOD & ELKORE, Encoign Girod & Commerce. 24mai—3m

Académie d'écriture et de tenue des livres de Dolbear,

106............rue du Canal............106

Le but de cet établissement est de rendre les jeunes gens propres aux affaires. Des nouveaux élèves commencent cette semaine. Beaucoup ne trouvent pas de places, parce qu'ils ont une mauvaise écriture et une connaissance imparfaite de la tenue des livres. Quelques leçons suffisent à améliorer l'écriture la moins élégante. La tenue des livres s'apprend facilement quand elle est bien enseignée.

Il y a des classes particulières exclusivement pour les dames et une classe particulière pour les enfants. RUFUS DOLBEAR, No 106 rue du Canal. 18jn

54, Rue de Chartres 54 LIQUIDATION.

MME Vve BERRY voulant liquider les affaires de la société Berry, Beyer & Co offre toutes ses marchandises à un prix très réduit.

Les ventes étant au dessous du prix coûtant, seront faites au comptant. 1juin

PHOTOGRAPHIE.

REÇU par le navire Guttemberg, du Havre, [illegible] articles divers pour la Photographie.

Tous ces produits sont d'une qualité supérieure, leur pureté ne laisse rien à désirer. A vendre à des prix modérés par EDOUARD GUILLOT, 144 rue Royale, entre Toulouse et St Pierre.

Journaux français.

Maison VOR. HEBERT & Cie, 149 rue de Chartres.

Avis important.

AUX personnes désirant s'abonner aux Journaux français à cette époque de l'année, il y souscrire

Le nombre toujours croissant de nos souscripteurs nous met à même d'obtenir des éditeurs français des REMISES EXCEPTIONNELLES, nous pouvons offrir à l'époque des renouvellements de donner aux [illegible] ... possible de dépasser, en avance, surtout à la promptitude et à la régularité des réceptions.

(Tous les journaux, sans exception, sont reçus, au [illegible] ... mode de publication, par steamers ou [illegible] ...)

Pour les personnes qui se contenteront de recevoir par navires à voiles, il y aura dans les prix une nouvelle et sensible réduction.

Vor HEBERT & Cie, Agents principaux du Courrier des Etats-Unis, de l'Illustration de Paris, de la Revue des Deux Mondes, des Modes Parisiennes, du Conseiller des Dames, du Moniteur des Dames, du Journal des Demoiselles, des journaux pour Tailleurs, &c., et de TOUTES les publications de Médecine, de Pharmacie, d'Arts, de Sciences et LITTERATURE, ainsi que tous les journaux politiques, etc. etc. 18 avr—3m

Grande Réduction!

DUREL & KUNTZ, 20 .... RUE ROYALE 20

OFFRENT ici un assortiment de marchandises riches de saison à un prix très réduit.

Barège imprimé à 15 cents la yarde, do uni à 15 do, Gingam à 18 1/4 do, Jaconas imprimés façon française, entre à 15 cents la yarde, [illegible] ...

AUSSI

160 douzaines mo choirs à vignettes (nouveau genre) à $ 4 50 la douzaine.

Toutes ces marchandises sont garanties et les acheteurs trouveront chez nous une bonne occasion pour faire leurs achats.

DUREL & KUNTZ, 20 rue Royale, entre Bienville et Conti. 18juin

PRUNES—80 caisses prunes récemment reçues de Bordeaux, en dépôt, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73 rue Tchoupitoulas. 18jn

VIN ROUGE EN CAISSES—2000 caisses bon vin de famille, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73, rue Tchoupitoulas. 18jn

VIN ROUGE EN BARRIQUES—200 barriques différentes qualités, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73, rue Tchoupitoulas. 18jn

GENIEVRE de Hollande—27 pipes de la célèbre marque Bâteaux à vapeur, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73 rue Tchoupitoulas. 18jn

INDIGO—20 paquets de Caracas, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73, rue Tchoupitoulas. 18jn

COGNAC—200 futailles sous les clés de la douane, et différentes marques, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73, rue Tchoupitoulas. 18jn

BI-CARBONATE DE SODA—487 barriques, première qualité, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73, rue Tchoupitoulas. 18jn

WHISKEY Monongahela—[illegible] barils et demi barils à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73 rue Tchoupitoulas. 18jn

EAU DE VIE ET GENIEVRE de New York—200 barils, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73, rue Tchoupitoulas. 18jn

POUDRETTE—100 barils de cet engrais renommé, à vendre par D C LOWBER, 37, rue Poydras. 1jn

GUANO du Pérou—En lots à la convenance des acheteurs, à vendre par D C LOWBER, 37, rue Poydras. 1jn

SARDINES A L'HUILE—150 caisses sardines, en demi et quarts de boîtes, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, rue St-Louis. 1jn

VIN ROUGE—50 barriques vin rouge St Julien, St Estèphe, Médoc, 12 barriques vin rouge Deyrio Margaux, 15 demi barriques do do do, 5 barriques vin de S. Reden. A vendre par EUG ROCHEREAU & Co, 17 et 19 rue St Louis. 13juin

VIN ROUGE en caisses—1000 caisses vin rouge St Julien, 12 bouteilles, 150 caisses vin rouge supérieur, bouteilles et 1/2 bouteilles, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co, 17 et 19, rue St-Louis. 13juin

VIN BLANC—10 barriques vin blanc supérieur, 35 demi do do Haut Sauterne, A vendre par EUG ROCHEREAU & Co, 17 et 19 rue St Louis. 13juin

BOUTEILLES vides—150 caisses de 100 bouteilles chaque de 1/2 et 22 onces, en magasin et à vendre par HENRY VALETON, 90, rue St Louis. 18juin

FRUITS à l'eau de vie—100 caisses prunes, poires, et abricots, de diverses marques, en magasin et à vendre par HENRY VALETON, 90 St Louis. 18juin

JUS de framboises et de fraises—100 caisses de la bonne marque Appert de Paris, à vendre par HENRY VALETON, 90 St Louis. 18juin

FRAISES AU JUS—30 caisses fraises de la marque Pascal de Nantes, en magasin et à vendre par HENRY VALETON, 90 rue St Louis. 18juin

FROMAGES—50 caisses fromages de Hollande, 2 boucauts de gruyère, en magasin, et à vendre par HENRY VALETON, 90 St Louis. 18juin

VIN en caisses de Grave Mack—250 caisses St-Julien dans les magasins de la douane, 250 caisses du Médoc, et à vendre par HENRY VALETON, 90, rue St. Louis. 18juin

BŒUF du marché Fulton—20 demi barils bœuf du marché Fulton, en débarquement, et à vendre par PETERS, MILLARD & Co, encoignure Bienville et Vieille Levée. 25mai

HOTEL WASHINGTON, AU LAC

Grands Concerts d'été,

Par LEHMANN.

Les Mardis, Jeudis et Samedis de chaque semaine.

Prix d'admission............25 cents.

On commencera à 7 heures précises. 9 jn

Au public.

DANS le but de donner toutes les facilités possibles aux pompiers dans l'accomplissement de leurs pénibles devoirs et d'exécuter rigoureusement les lois qui gouvernent le Département, avis est donné aux citoyens de la Nouvelle Orléans, que l'ordonnance No 646, approuvée le 14 février 1853, et qui ordonne à la police d'éloigner tous ceux qui ne sont pas pompiers ou qui aident les pompiers, l'espace vis à vis et près de l'édifice qui brûle, afin de permettre aux pompiers de travailler et, s'il y a danger de s'échapper et pour désigner plus particulièrement, il est ordonné qu'une distance d'un bloc de chaque côté de la rue qui brûle, ainsi que l'ouverture des rues de traverse qui y touchent, soient tenues libres. Cette loi sera rigoureusement mise à exécution à partir du 20 de courant. Ceux qui violeront la dite ordonnance seront poursuivis conformément à la loi.

J'annonce de plus au public que l'ordonnance adoptée en 1853 et imposant une amende aux personnes occupant une maison dont la cheminée, prenant feu, fera sonner la cloche d'alarme, sera rigoureusement exécutée.

JAMES H. WINGFIELD, Chef des pompiers. 16juin—3

PLANTATION A VENDRE.

Une excellente plantation sucrière située sur le fleuve Mississipi, à une distance convenable de la Nouvelle-Orléans, ainsi que les esclaves, les animaux et les instruments aratoires qui s'y trouvent. Pour plus amples détails, s'adresser à A. GRALHE, Avocat, Passage de la Bourse, ou à EDW PILSBURY, No 6, rue Bienville. 9juin—1m

NOURRICE.

UNE jeune dame française, d'une excellente santé et ayant un enfant de six mois, désire trouver une place de nourrice dans une bonne maison de la ville ou de la campagne ; elle fournira les meilleures recommandations.

S'adresser chez M. NOEL, rue St. Pierre, No 142. 16 juin—3

EN CONSIGNATION, à vendre par les soussignés—14 caisses mousseline à carreaux et à raies. RICHARD, ALDRIGE & Co. 1jn

AVIS.

JE, soussigné, ANTHONY FERNANDEZ, de ce jour, partant d'Orléans, étant dans l'intention d'affranchir mes esclaves, OSCAR, mulâtresse d'environ douze ans, et HENRY, griffe âgé de quatre ans et demi; toutes les personnes qui pourraient avoir des oppositions légales à faire à ces affranchissements, sont prévenues d'avoir à les présenter au greffe de la Première Cour de District de la Nlle Orléans, dans le délai de trente jours de la date du présent avis. Nlle-Orléans, le 16 juin 1855. ANTHONY FERNANDEZ. 16jn—30 16j

VENTE AU PRIX COUTANT D'UN STOCK COMPLET,

Venant d'être reçu :

SOIERIES NOIRES ET FAÇONNÉES, MANTILLES EN DENTELLE ET EN SOIE

MODES de Paris; Dentelles Valenciennes et guipure; organdies imprimées riches, que nous vendrons, ainsi qu'un assortiment complet dont se compose notre stock, au prix coûtant, à partir de ce jour, jusqu'au moment du livre notre inventaire.

Nous offrons à moitié de nos prix ordinaires nos soieries riches et beaucoup d'autres articles.

Les Dames trouveront dans notre assortiment toutes sortes d'étoffes pour robes les plus à la mode.

D. P. SCANLAN & Co, Nos 12 et 14 rue de Chartres. 15 juin—6

LE Dr THIERY a l'honneur de prévenir ses clients qu'il a transféré son Domicile, rue Royale, 146, près Toulouse. 14 juin—12

AVIS.

JOHN B. PIGNIOLO s'étant retiré de la maison J. PISTOLA & Co, composée jusqu'ici de MM F. Mason, W. & G. Sciapro et de lui, annonce au public qu'ils continue le même genre d'affaires—marchand de fruits en gros, à l'ancien magasin, No 9, rue St Pierre (Place Jackson). Il sollicite la bienveillant patronage de ses amis et des anciens clients.

Il a constamment en magasin des chargements de fruits nouveaux qu'il reçoit par les steamers et les navires venant de la Havane, de Honduras, &c.

Il fournira des fruits assortis, aux bateaux, steamers, navires, &c, à avec soin, prompt, tude et à bon marché. J. B. PIGNIOLO. 15 juin—18. Coin de rue St. Pierre, Place Jackson

PIPES—100 caisses pipes en terre, à vendre par C T BUDDECKE & Co, 100 rue Tchoupitoulas.

PAPIERS de provisions—100 balles papier d'emballage, à vendre par C T BUDDECKE & Co, 100 rue Tchoupitoulas. 14jn

WHISKEY—50 barils vieux Monongahela, à vendre par C T BUDDECKE & Co, 100, rue Tchoupitoulas.

BEURRE—[illegible] barils, à vendre par C T BUDDECKE & Co, 100, rue Tchoupitoulas. 14jn

AVIS AU PUBLIC.

LE soussigné prévient ses amis et le public qu'il vient d'acheter la boutique de perruquier de la rue Bourbon, No 66, entre Chartres et Royale. BAPTISTE CIRCE. Nlle-Orléans, 14 juin 1855. 15jn—3t

Machines à vapeur Compton, avec ou sans bouilleurs.

LES soussignés, agents de MM. J. D. C. Cox, acteurs à Orléans, fabricants de machines à vapeur, [illegible] ... prix par le machines à vapeur de la force de 4 à 20 chevaux.

Elles sont stationnaires ou portatives.

Les prix sont modérés et leur supériorité est bien connue par MM. Amos à Co, de Chicopee, qui ont donné un certificat d'estime et satisfaction.

Des ordres seront aussi reçus pour des moulins à scie, circulaires, &c.

THE BAILLY BLANCHARD & Co, 27, Vieille Levée. 15 mai

MME GEORGE prévient le public qu'elle vient de louer quelques de chambres bien meublées, avec le cabinet d'étude à de très prix avantageux pour [illegible] ...

Pension entière au mois $30

Pour les déjeuners seuls 15

Pour les dîners seuls 12

[illegible] ... Mme George profite de cette occasion pour prévenir le public que, lors de l'incendie qui a eu lieu [illegible] ... elle a perdu plusieurs objets de [illegible] ... entre autres un manteau en soie [illegible] ... Vauxhall, rue Conti No 26. 15 juin—6

A LOUER,

LE Partie [illegible] ... PAVILLON GARDEN, situé à [illegible] ... avec un petit cottage [illegible] ... C'est un bel emplacement pour un jardin public, et on pourrait le mettre en état en peu de temps. On recevra les demandes écrites au bureau des commissaires et des agents de la succession McDonogh, No 82 rue du Camp. 15j—6t

MADAME VEUVE DUCASSE, rue Bonnesu, a [illegible] ... de faire connaître sa demeure au public. BERNARD TURPIN, No 47, rue des Ecoles. 1juin—1t

EN ENTREPOT, et à vendre par les soussignés—36 barriques vin de Jurançon bon ordinaire; 200 paniers de 12 bouteilles vin de Champagne, 20 do 24/2 do do do; 100 demi pipes vin Catalan, 30 pipes do; 1 caisse contenant 150 douzaines cravates soie, 4 do chemises imprimées. LANATA, GANDOLFO & Co, 9 et 10, Jefferson. 15jn

NOIX D'IVOIRE—30 barils, à vendre par D. C. LOWBER, courtier, No 37 rue Poydras. 2mai—1

BOUCHONS, BOUTEILLES, &c—50 balles bouchons pour eaux minérales, vins, bière et sirops; 50 grosses bouteilles à Madère et Oporto, 2500 dam jeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27 rue St Louis. 11jn

Librairie Française.
Vor HEBERT & Cie,
149, rue de Chartres.

Avis aux Abonnés

Aux Journaux Français.

RECUS et prêts à être délivrés les Nos de MAI des diverses publications de littérature, de modes, d'arts, de sciences, de médecine et de pharmacie. 14jn

LA REVOLUCION DE JULIO EN MADRID,

POR D. ANTONIO RIBOT Y FONTSERE. En venta chez VOR HEBERT & Cie, 149, rue de Chartres. 14jn

POTICHOMANIE!!

Vor HEBERT & Co, 149, rue de Chartres.

NOUS avons l'honneur d'informer les dames qui désirent des Potiches et auxquelles nous n'avions pu en fournir, que nous venons d'en recevoir un nouvel envoi ainsi que de tous les accessoires nécessaires, tels que Papier pour découper, Couleurs, Gomme, Pinceaux, &c.

AVIS.

Il n'en reste que fort peu à placer. 14jn

Chemises françaises,

LE soussigné vient de recevoir, par le steamer Empire City, un assortiment complet de chemises françaises, qui lui permet maintenant de répondre à toutes les demandes. Son stock se compose de :

Chemises en toile de $40 à $80 la douzaine;

do devants en toile de $25 à $36 la douz.

do en jaconat imprimé;

do do blanc;

do devants toile imprimée;

Devants de chemises en toile;

Cols et poignets à la nouvelle mode, &c.

ADOLPHE BLACHE, 69, rue Royale. 13jn

EVENTAILS.

REÇU de Paris, par la voie de New York, un choix d'éventails de genre le plus nouveau :

Eventails en nacre avec peinture,

do ivoire, riches et simples;

do bois de Sandal découpé;

do do do et ouvrage brodée;

do cèdre verni;

do buffle et moire noire, pour deuil, &c.

En vente chez ADOLPHE BLACHE, 69 rue Royale. 13 juin

$50 de récompense.

S'EST absentée le 3 avril dernier, CATHERINE, mulâtresse âgée de 31 ans 4 1/2 pieds de haut, les paupières, cheveux noirs longs et bouclés, cou court, yeux ronds et noirs, sourcils épais et noirs, cils longs et noirs, figure grosse et ronde, bien connue en ville, ayant appartenu aM. Ferry, en premier, et Y. Sambola, ensuite; elle parle très bien le français, l'anglais et l'espagnol. La dite récompense sera payée à celui qui la ramènera au No 70, rue des Remparts à B. LEGENDRE. 12juin—15

A vendre pour cause de liquidation.

LE soussigné, voulant se retirer entièrement des affaires, offre à vendre, aux prix les plus réduits, LE SOLDE DE SES MARCHANDISES, tels que ingrédients employés dans la fabrication des liqueurs, telle que essence de noyaux et de fleurs d'oranges, bois du Brésil, grenille en pâte, et nombre d'autres articles. Aussi : deux alambics avec tous les accessoires de distillation.

Nouvelle Orléans, 11 juin 1855. F. ROUMIEU. 11 juin—1m. No 45 rue Vieille Levée.

VIN DE CATALOGNE—25 grandes pipes vin de Catalogne; 300 demi pipes do do; 15 quarts, à vendre par CUSACHS FRERE & Co, encoignure Royale et St Philippe. 12jn

AMANDES douces et sucrées—2,000 livres amandes douces pilées pour drogues; 500 do do sucrées; 1000 do noyaux d'abricots, à vendre par P. CUSACHS FRERE & Co, encoignure Royale et St Philippe. 12jn

ANIS—86 sacs anis vert, à vendre par P. CUSACHS FRERE & Co, encoignure Royale et St Philippe. 12juin

GOMME arabique—20 barils, gomme arabique fine et blanche, à vendre par P CUSACHS FRERE & Co, encoignure Royale et St Philippe. 12juin

SALPETRE—[illegible] barils salpêtre raffiné de Grot, à vendre par P CUSACHS FRERE & Co, encoignure Royale et St Philippe. 12juin

WHISKEY—En débarquement du Mounbord[illegible], venant de Cincinnati, 165 barils Pikes Magnolia whiskey, à vendre par QUEYROUZE & LABOSDORFF. 16 et 15, rue St-Louis.

FROMAGE d'Angleterre—50 caisses fromage d'Angleterre, reçues tout récemment, et à vendre par PETERS, MILLARD & Co, encoignure Bienville et Vieille Levée. 25mai

CANDIDATS.

Les amis de ZENON LABAUVE, de la paroisse Iberville, le présentent comme candidat au siège de Juge Associé de la Cour Suprême pour le Second District Judiciaire. Les lumières et l'expérience de ce civilien distingué le recommandent aux suffrages des populations de son District.

Le district se compose de cette partie de la ville située au dessus de la ligne qui s'étend le long de la rue Julia jusqu'au canal de la Nouvelle-Orléans de ce canal jusqu'au Lac, et des paroisses Jefferson, St-Jean Baptiste, St Charles, St Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche Intérieure, Terrebonne, Ouest Baton Rouge et Iberville. L'élection a lieu le 25 juin 1855.

Nous sommes autorisés à annoncer que l'Hon. THOMAS H. LEWIS, des Opelousas, est candidat à la place de Juge Président de la Cour Suprême. L'élection a lieu le 25 du courant. 13ja

Veuillez annoncer que M. J. N. LEA est candidat à la place de juge associé à la Cour Suprême pour le Deuxième District Judiciaire, lequel se compose de cette partie de la ville située au dessus de la ligne qui s'étend le long de la rue Julie jusqu'au canal de la Nouvelle-Orléans, de ce canal jusqu'au Lac, et des paroisses de Jefferson, St Jean Baptiste, St-Charles, St-Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche Intérieure, Terrebonne, Ouest Bâton Rouge et Iberville. L'élection a lieu le 25 juin 1855.

Nous sommes autorisés à annoncer que l'Hon. THOMAS J. COOLEY, est candidat au siège de JUGE ASSOCIE de la Cour Suprême, vacant par suite de la démission de l'Hon. Mr. Ogden. L'élection a lieu le 25 de courant.

Le juge T. WHARTON COLLENS est proposé comme candidat à la place de Juge Associé de la Cour Suprême pour le District comprenant la partie de la Nlle-Orléans située au-dessus de la rue Julie et les paroisses de Jefferson, St Charles, St-Jean-Baptiste, St-Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche Intérieure, Terrebonne, Ouest-Bâton Rouge et Iberville.

Nous sommes autorisés à annoncer que M. CHARLES E. GREENEAUX, titulaire actuel, est candidat pour la place de Trésorier de l'Etat, sujet à la nomination de la convention démocratique.

Juge Président de la Cour Suprême.

Les soussignés, membres du Barreau de la Nouvelle-Orléans, ont appris avec plaisir que l'honorable EDWIN T. MERRICK, de la paroisse d'Est Feliciana, actuellement juge président du Septième District Judiciaire, consentait à se laisser porter candidat à la place de juge président de la Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane, vacante par suite de la démission de l'honorable Thomas Slidell.

M. Merrick est un des avocats les plus distingués de l'Etat, ses connaissances et ses qualités le rendent dignes, sous tous les rapports, d'occuper la place de juge président.

Wm H. Foster,	J. M. Smiley,
John Culbertson,	T. Wharton Collens,
W. J. A. Roberts,	J. Livingston,
E. H. Durell,	J. Grimadez,
L. Durigneaud,	W. O. Denegre,
Orlando Dorsey,	P. Ardrey,
W. R. Koonts,	Charles Janin,
Alfred Phillips,	J. Teuer,
L. S. Oliver,	J. M. Drummer,
Jonas Gutmaire,	R. T. Dosson,
H. Peterevaux,	Edwin C. Mix,
J. Q. A. Fellows,	C. M. Bradford,
C. V. Jute,	D. Krynn,
G. W. Marr,	J. Perrin,
M. A. Foute,	John Ray Lane,
R. H. Browne,	W. R. May,
E. T. Parker,	Geo W. Hedman,
H. K. Johnson,	J. Lavergne,
James D. Augustin,	J. Chereau,
S. L. Woodridge,	O. Drouet,
C. T. Eaum,	A. Devan,
C. B. Peurose,	T. B. Hatt,
J. J. Michel,	A. J. Villeré

18ju—v et camp

Opelousas, 5 juin 1855.

A M. Thomas H. Lewis.

Cher Monsieur,—La vacance qui se produit par la démission de l'hon. Thos. Slidell, [illegible] ... [illegible] ...

Nous sommes, &c.

Valère Roy,	[illegible] Culbom,
Edmond C. Dupré,	Cyrus Thompson,
F. Louis Meynard,	[illegible] S. [illegible] Ha,
S. B. Harman,	[illegible] Dupré,
F. C. Donnelson,	Jos. M. Moore,
John M. Donald,	Jno. M. Porter,
Ex. Dejean,	John P. Hallion,
Edbert Gant,	Thomas C. Anderson,
R. H. Lucas, M. D.	E. B. Johnson,
Alphonse de [illegible],	E. N. Curton,
Freeman Barr,	Louis A. Wels, M. D.
Henry G. Dunbar,	Thos M. Anderson.

OPELOUSAS, 6 juin 1855.

Messieurs—J'accuse réception de votre lettre m'offrant de me présenter aux citoyens de l'Est comme candidat à la place de juge président de la Cour Suprême.

[illegible] ... [illegible] ...

Je suis votre, &c.

THOS H. LEWIS.

A MM. Valère Roy, Edmond C. Dupré, &c.

CORRESPONDANCE.

Clinton, Lne, 28 mai 1855.

A l'hon. E. T. Merrick, Greensburg, Lne.

Cher Monsieur,—Les soussignés, membres du barreau, ayant appris que vous êtes candidat à [illegible] ... [illegible] ...

John M. Bernes,	Pons & Odom,	R. W. Bowman,
J. G. Kilbourne,	E. P. Ellis,	Jno W. Wilson,
M. I. Carter,	D. C. Hardee,	A. W. Dejan,
J. G. Pyles,	J. Nesom,	Edward Alfrain,
	M M Smith,	

Clinton, Lne, 30 mai 1855.

A MM. John M. Bernes, D. C. Hardee, M. M. Smith et autres.

Messieurs,—J'ai reçu, à mon retour du Huitième District, la lettre dans laquelle vous me demandez si je puis porter candidat à la place de juge président, devenue vacante par la démission de l'hon. Thomas Slidell. [illegible] ...

Je consens à ce que mon nom soit soumis au peuple pour la place de juge président de la Cour Suprême. Je suis, &c.

E. T. MERRICK. 9 juin—t25e

Société Howard.

A la dix-huitième assemblée annuelle de cette société, qui a eu lieu le 4 du courant, les membres dont les noms suivent ont été élus pour l'année 1855:

V. Guillemet, président;

G. W. Weaver, 1er vice-président;

H. N. [illegible], 2me do;

P. Conrotte, trésorier;

D. I. Ricardo, secrétaire.

DIRECTEURS :

1er District—E. F. Schmidt, W. L. Gilles, I. C. Dillard,

2me do W. L. Robinson, A. Bélanger,

3me do W. Whitten, J. M. Vandergrif,

4me do D. T. Donovan, R. Y. Lewis

COMITE DE FINANCES :

E. F. Schmidt, H. Barr, R. I. Robertson. 6juin—1ot. D. I. RICARDO, secrétaire.

BOULANGERIE A VENDRE.

LA BOULANGERIE de l'encoignure Perdido et Magazine. L'établissement est dans un bon état [illegible] ... au comptant. Le propriétaire [illegible] ... 15jn—6t

L'Autre-Monde,

Par Madame de Grandfort.

(Edition du Courrier des Etats-Unis)

En vente chez A. PAYA & Co, 56, rue de Chartres. 13 jn

A LOUER OU A VENDRE.

Le bateau à vapeur VERNON, récemment construit et tirant peu d'eau, est à louer ou à vendre. Pour plus amples détails, s'adresser à BALL, RODD & PUTNAM, No 4, Front Levée. 6 juin

AVIS.

PENDANT mon absence M. ALPHONSE COUTIN, est chargé de ma procuration générale. Nlle-Orléans, 1er juin 1855. P. D. SEGOND. 2juin—15t. 13, rue Bienville

LA société commerciale qui existait entre P. Lobit, A. B. Charpentier, et P. J. Pary en commandite, est terminée ce jour par limitation du contrat. Les soussignés continuent seuls les affaires sous l'ancienne raison "LOBIT & CHARPANTIER", après acte passé, ce jour devant A. Chappuis, n. Taire.

Théodore Drumel est intéressé dans notre maison.

LOBIT & CHARPANTIER, Nouvelle Orléans, le 1 juin 1855. 2 juin—1m

Important

Aux marchands de la ville et de la campagne.

Marchandises Sèches en liquidation.

THEODORE FROIS, 81, rue du Canal, ayant l'intention d'établir dans cette ville, une maison d'importation, en commission, informe le public qu'il vendra son grand stock de marchandises sèches, à des prix excessivement bas, afin de clore le tout avant son départ pour l'Europe, qui aura lieu sous peu.

Les personnes connues, en outre des bas prix, jouiront d'un terme raisonnable, et celles à comptant pourront avoir les mêmes termes en fournissant des acceptations. THEODORE FROIS, No 81, rue du Canal. 2juin—15t

PARTI MARRON dès le 22 de son maître, le 1er mai dernier, le nègre PETER, âgé d'environ 36 ans, taille d'environ 5 pieds 6 pouces, air boudeur, plusieurs cicatrices à la tête et sur la figure, regarde à terre quand on lui parle et bégaye, parle l'anglais et le français et un peu le créole. Une récompense de dix piastres sera donnée à la personne qui l'arrêtera et le conduira au No 62, rue des Magasins. 7in—10

Avis aux consommateurs de Gaz

AYANT obtenu une licence de la Compagnie du gaz pour la pose des tuyaux et des appareils dans la ville de la Nlle Orléans, nous annonçons à nos amis et au public en général que nous entreprenons les réparations de tuyaux et d'appareils, et que, ayant ordonné une grande quantité de lustres, pendants, bras, &c., de tous genres, nous serons bientôt à même d'en poser partout où l'on pourrait le désirer et ce à des prix extrêmement modérés. Nous ferons d'installation ne sera pas pris [illegible] ... d'éclairage. B. NAUTRE & Co, No 25, rue Condé. 8jn—1m

Lingerie et Broderies,
Mmes SIMONIN & TOURNERI,
85, rue de Chartres,

INFORMENT respectueusement leur clientèle de la ville et de la campagne, ainsi que les dames en général, qu'ayant donné des ordres en France pour renouveler leur stock, elles vendent au prix des factures, l'assortiment riche et varié en lingerie et broderies des meilleurs ateliers de Paris et Nancy qui compose leur magasin.

Nota—Elles informent par la même occasion qu'à dater du 15 courant, elles auront un dépôt de corsets parfaitement confectionnés, à des prix très modérés. 6juin—6

AVISO.

El Dor. D. J. PARDO, de la capital de Madrid, acaba de llegar de la Habana en donde ha permanecido algunos años, y ha fijado su residencia en la calle de San Pedro No 57, entre Chartres y Real, en donde recibirá consultas y avisos, encargándose de practicar toda clase de operaciones. En las enfermedades de los OJOS y de la URETRA à que con especialidad se ha dedicado, obtiene diariamente sorprendentes curaciones por un método sencillo, pero seguro, y nada molesto para los pacientes. 5junio—1m

AVIS.

LE Dr D. J. PARDO, de l'Ecole de Madrid, vient d'arriver de la Havane où il a pratiqué quelques années, et s'est fixé au No 57, rue St-Pierre entre Chartres et Royale, où il donnera des consultations et se chargera des opérations de tout genre. Il obtient, tous les jours, dans le traitement des maladies des YEUX et de l'URETRE, (sa spécialité,) des cures à l'aide d'une méthode simple mais certaine et sans faire souffrir le malade. 5juin—1m

CIGARETTES—Un bel assortiment des marques suivantes: Espanola, Mensagero, Mjos oficios &c. en magasin et à vendre par MORENO FRERES, 34, Vieille Levée. 9 mai

ATTENTION.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May.

21 juin—Mobilier d'une maison de la rue Apollon, entre Melpomène et Terpsichore.

7 juillet—Quatre terrains et des bâtisses, rue Live Oak, entre 3me et 4me, dans la succession de D. B. Van Court.

7 juillet—Quatre terrains et des bâtisses, rue Live Oak, entre 3me et 4me rues.

14 juillet—Trois terrains, à l'encoignure Liberté et Thalie—Quatre bâtisses et terrains dans les rues Erato, Liberté, dans la succession de Rufus de Kilgore—Terrains dans la rue Soraparu, entre Rousseau et Fulton, dans la succession de James Colligan.

Pour plus amples détails voir les annonces.

AVIS D'ELECTION

POUR JUGE PRESIDENT de la Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane et pour Juge Associé de la Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane pour le Deuxième District Suprême Judiciaire.

EN vertu de deux writs d'élection, distincts, datés du 16 mai 1855, à moi adressés par Son Excellence P. O. Hébert, gouverneur de l'Etat de la Louisiane à cet effet, [illegible] les électeurs qualifiés de la ville et paroisse d'Orléans comprenant le Quatrième District de la dite ville de la Nlle Orléans, sont par la présent notifiés qu'une ELECTION sera tenue le LUNDI 25 de juin 1855, à l'effet d'élire un Juge Président de la Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane pour remplir la vacance occasionnée par la résignation de l'honorable Thomas Slidell, et un Juge Associé pour le deuxième District Judiciaire Suprême, pour remplir la vacance occasionnée par la résignation de l'honorable A. N. Ogden. Ledit Deuxième District (autant que la paroisse d'Orléans s'étend) est composé de cette portion de la ville de la Nlle Orléans, qui est située au-dessus de la ligne qui s'étend le long de la rue Julie jusqu'à l'endroit où ladite ligne touche au Nouveau Canal, et de là jusqu'au Lac.

Le scrutin sera ouvert le jour susdit depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures de l'après midi aux précincts qui seront désignés et sous la surveillance de commissaires et greffiers qui seront nommés par le Conseil Commun de la ville de la Nouvelle-Orléans, et par le Jury de Police pour cette portion de la Paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve Mississipi.

Cette élection devra être conduite et les retours par duplicata devront être transmis au bureau du conformément à la loi.

Bureau du shérif de la paroisse d'Orléans, le 21 mai 1855. MANDEVILLE MARIGNY, Shérif de la paroisse d'Orléans. 22 mai

LE soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général que son départ pour France est positivement fixé pour le 20 du courant. Il invite les personnes qui voudront bien lui confier des affaires à s'adresser à son magasin, encoignure rues Chartres et Commune. L'exactitude et les plus grands soins seront apportés pour satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Nouvelle Orléans, 6 juin 1855. J. DUCOURNAU.

P. S.—M. Edouard Ducournau reste connu [illegible] ... chargé de ma procuration, par acte passé par-devant A. Chappuis, notaire, le 3 mai 1855. J. DUCOURNAU. 1 Juin—12t

AVIS.

LES créanciers de De La Croix et Co, sont priés de venir recevoir au bureau du soussigné un dividende résultant de la liquidation des affaires de la dite maison. EUG ROCHEREAU, syndic des créanciers, rue St Louis No 17 et 19. 13 juin—1m

Provisions pour plantations, familles et navires.

PORC—100 barils porc mess, prime, et mess O.

BŒUF—50 barils bœuf mess et prime, en barils et en demi-barils, à la convenance des acheteurs.

JAMBONS—50 tierçons jambons extra paquetés au [illegible].

BACON—10 boucauts épaule, jambons et plats côtés.

GRAISSE—100 barils, tierçons et barrils de graisse.

WHISKEY, FARINE, MAQUEREAUX—Constamment en magasin et en vente [illegible] ... J. FAZENDE & FILS. 1jn

$30 de Récompense.

PARTI marron, il y a environ deux semaines, le nègre John Banket. Il est âgé de 38 ans, [illegible] ... [illegible] ... Banket est connu [illegible] ... employé en cette qualité à bord des bateaux à vapeur. On pense qu'il s'est [illegible] ... pour obtenir le même emploi. Cinquante piastres de récompense seront données à celui qui le fera rentrer dans la prison de la paroisse ou le remettra à son maître. FRANÇOIS CORRE. 31 mai—5t

EN ENTREPOT—60 caisses de vin [illegible] ... Verrié & Lesoudier, 40 do [illegible] ... 10 quarts [illegible] ... A vendre par SOSTHENE THOMAS, No 9, rue Gravier. 9juin

J. VINCENT,

LEFEVRE & Co, successeurs.

Salons de Crèmes à la glace.

LA maison J. Vincent est au dépôt depuis 1840, [illegible] Lefèvre & Co, [illegible] ... vient d'ouvrir à l'encoignure des rues

St Pierre et Royale,

Un Salon de Crèmes à la glace et de rafraîchissements [illegible] ... à l'encoignure des rues

Canal et Carondelet.

Cet établissement, coin St Pierre et Royale, sera tenu avec le même soin [illegible] ... [illegible] ...

Cette maison se portera en ville tous les rafraîchissements [illegible] ... 25 mai—6m

Avis de Société.

NOUS avons associé à nos affaires M. EDOUARD DUSSUMIER. Nous continuerons, sous la raison de Jacob, Daboval & Co, les affaires de notre maison, comme par le passé. JACOB & DABOVAL, No 45 & 47, Vieille Levée. 1mai—1m

SIROPS ASSORTIS—[illegible] ... [illegible] ... A vendre, prix modérés par HENRY VALETON, 90, rue St Louis. 6

POISSON—Harengs, en débarquement, et à vendre par F. J. HART & Co, 77 et 79, Tchoupitoulas. 14jn

BEURRE DE GOSHEN—[illegible] ... en débarquement du steamer Alabama, à vendre par F J HART & Co, 77 et 79, Tchoupitoulas. 14jn

WHISKEY MAGNOLIA de Pike—150 barils en magasin et à vendre par F. J. HART & Co, 77 et 79, Tchoupitoulas. 14jn

QUININE—2000 onces, en magasin et en débarquement du steamer Caldwell, à vendre par F. J. HART & Co, 77 et 79, Tchoupitoulas.

TABAC ture—Tabac très fin, en paquets, à vendre par J. M. CABALLERO, 30, Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

CIGARES de la Havane d'importation directe—[illegible] ... arrivé par le brick William Clark, et consistant en un assortiment de Milares et de Regalia de la célèbre marque de Morales [illegible] ... J. M. CABALLERO, 30, Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

Parfumerie fine de Paris!

LE soussigné vient de recevoir un bel assortiment de parfumerie fine de Paris, reçu par la voie de New York, et comprenant :

Savons de toilette, huiles et pommades, Cosmétiques, eau de Cologne et de Lavande, Vinaigre de toilette, Extraits et poudres dentifrices, Poudre de riz parfumée, Essences pour mouchoirs, Eau athénienne, lotion de Guerlain, Eau de verveine, du Paris, de Leistner, Dépôts des [illegible] capillaire, &c.

ADOLPHE BLACHE, 69 rue Royale.

AVENDRE, en débarquement du navire Adams, de Bordeaux, 20 barriques bon vin pour familles, 9 1/2 barriques vin blanc, 100 caisses vin rouge. A vendre par R. DECHAMPS, rue St Louis, No 21. 7 juin

DEMANDE

ON demande à louer, dans une petite famille, une négresse sachant faire la cuisine, laver et repasser. S'adresser par lettre à la poste, boîte D. No 119. 2mai—1m

H. Clostermann & Co.,
SUCCESSEURS DE B. TATOUT & Co,
44, rue de Chartres,

ONT reçu par les derniers arrivages d'Europe et du Nord :

Peignes à mèche découpés, buffle et façons, Démêloirs buffle, écaille et imitation; Fourure assortie; Mouchoirs batiste, bordure couleur, Rubans satin couleur et taffetas noir, No 1 1/2; Bagues de toutes longueurs; Couteaux, ciseaux et rasoirs suffins; Aiguilles assorties de Warren.

Ainsi qu'une infinité d'articles qu'ils vendront au plus bas prix de la place.

H. CLOSTERMANN & Co, 44, rue de Chartres. 24 mai

Montres, Bijoux, &c, &c,
No 6, rue de Chartres,

F. McMANUS,

OFFRE, à ce magasin, un bel assortiment de Montres, Bijoux, &c, qui, ayant été achetés à crédit, seront vendus à bas prix pour du comptant. Venez voir.

Il répare les montres et les bijoux et remonte les diamants.

Il annonce les services de M. Jos. Fytel pour les montres, toutes les réparations seront parfaitement garanties.

M. Wm SALOMON annonce à ses amis qu'il se trouve attaché à cet établissement. 24mai

Modicité de prix.

Exactitude et célérité dans le service.

ABONNEMENTS

Aux journaux de Paris, par voie d'Angleterre

Prix payables ici, frais de poste compris :

JOURNAUX.

Journal des Débats, l'Univers, l'Union et le Droit,	$30 00
L'Indépendance Belge et la Gazette des Tribunaux,	22 00
La Gazette de France, l'Assemblée Nationale, le Siècle, la Presse, le Pays, la Patrie et le Constitutionnel,	20 00
Le Moniteur, le Mousquetaire et le Charivari,	24 00
Le Journal des Economistes,	12 00
L'Illustration,	9 00
Petit Courrier des Dames et Modes Parisiennes,	8 00
Journal des Tailleurs,	7 00
Journal pour rire et France élégante,	5 00
Conseiller des Dames et Journal des Demoiselles,	3 50
Conseiller des Enfants,	3 00
REVUES :	
Revue des Deux Mondes, Revue Britannique, Revue Contemporaine,	16 00
Revue de Paris,	14 00

Abonnements aux Journaux de Médecine, &c. &c. &c. A. PAYA & Co. Agents du Courrier des Etats-Unis, du Progrès, de la Revue de l'Ouest, &c. 56 rue de Chartres. 4juin

EN débarquement du navire Ohmoco, de Bordeaux,

80 barriques bon vin ordinaire;

10 demi barils vin blanc supérieur;

100 caisses vin rouge.

A vendre par O. VALETON & Co, No 25, rue Tchoupitoulas. 19 mai

A VENDRE.

Le bail des magasins No 45, rue Vieille-Levée, depuis le 1er juillet jusqu'au 1er octobre prochain. S'adresser à F. ROUMIEU, No 45 rue Vieille Levée. 6 juin—1m

Vente d'un fonds de magasin de Marchandises sèches, pour cause de départ.

M. C. Castaing encoignure Bourbon et St Philippe offre de vendre le fonds de son magasin, avec les installations &c. &c. Le tout en parfait état. S'adresser sur les lieux. 26 mars

Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

ARRANGEMENTS POUR L'ÉTÉ.

CONVOIS pour passagers, tous les jours, d'Alger au Passage de Lafourche et du Passage de Lafourche à Alger.

Départ d'Alger à 8 heures du matin, arrivée au Passage de Lafourche à 11 heures du matin.

Départ du Passage de Lafourche à 3 heures de l'après-midi et arrivée à Alger à 6 heures du soir.

CONVOI SPECIAL.

Un convoi spécial partira d'Alger tous les samedis, à 4 heures de l'après-midi et reviendra lundi matin, partant du Passage à 7 heures du matin et arrivant à Alger à 10 heures du matin.

Il sera émis, tous les jours, courses aller, des billets pour aller et revenir :

Au Bayou des Allemands $1 25

Au Passage de Lafourche 2 50

A. B. SEGER, vice-président. 20

P. & E. REILLY,

encoignure Canal et Royale,

DESIRANT écouler leur stock d'été, offrent à partir de samedi, 16 courant, les articles suivants :

150 ombrelles à $1 et 200 do $ $2,

250 ombrelles à $2 50,

Mantelets soie, couleur et noir à $6,

Mantelets et écharpes dentelle à $3,

150 pièces mousseline depuis à $5 50,

8 0 pièces percale blanche à 10 cents la yarde,

200 pièces mousseline brochée pour rideaux et moustiquaires à $4 50,

150 courtepointes en basin 10, 11 et 12, à $1 50, $2 et $2 50,

200 pièces batiste imprimée à 12 1/2 cents,

300 robes barèges à volants à $4,

150 pièces toile d'Irlande par 25 yardes à $5,

100 pièces toile imprimée à 4 à $3 50,

100 douzaines serviettes à bains, de Turquie à $3 50.

AUSSI—Un grand assortiment de Broderies, Dentelles et autres articles en proportion. P. & E. REILLY. 11 juin—7

EXCELLENTE OCCASION!

Magasin à bon marché DE HARBY,

185 RUE DU CAMP 185

MANTELETS noire en soie de dentelle à $5. Mantelets dentelle noire (bon genre) de $5 à $10.

Mantelets Veibes, appliqué en, de $10 à $13.

Robes barège à volants (deux saisons) à $7 50.

Linons imprimés, bon teint, à 12 1/2 c la yarde,

Barèges unis, toutes couleurs, à 25 c la yarde,

Barèges de toute qualité nouvelle.

Bandes et entre-deux mousseline [illegible] ...

Velets couleur et de couleur,

Cols, chemisettes et manches brodées,

Collerettes mousseline [illegible] ...

HORACE HARBY, 185 rue du Camp, presque en face l'église St Patrick. 6 mai

Apprenez l'anglais!!!

CEUX qui les veulent acquérir rapidement une connaissance correcte et pratique de cette langue en peu de temps, presque pour rien sans déranger leurs travaux, et par une pratique aisée et attrayante, peuvent s'inscrire chez le professeur NELSON, No 8, rue St-Charles. Toutes les LEÇONS sont mises à la charge de [illegible] ... 24 c par mois. Inscriptions [illegible] ... 14 mai—1m

HOTEL DELMONICO.

NEW YORK.

LE propriétaire de ce vaste établissement, bien connu, informe le public [illegible] ... [illegible] ...

L'HOTEL DELMONICO restera ouvert cette année [illegible] ... [illegible] ... 4mai—50

GRAND EXPRES

De la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

UN Exprès qui part tous les [illegible] ... entre la Nlle Orléans et [illegible] ... [illegible] ...

Les chargements et paquets Exprès de Houma, pour Thibodeaux, Houma, Lafourche, Terrebonne, [illegible] ...

[illegible] ... Chaque Exprès est confié à [illegible] ...

Toutes les marchandises et tous les effets [illegible] ... [illegible] ...

L'Exprès part du bureau de MM. Adams & Co, No 9, rue du Camp, tous les jours à 7 heures du matin [illegible] ... STARKS JONES, Bureau No 1, [illegible] ... 4mai—1m

Magasin de Tapis.

85 RUE DE CHARTRES.

TAPIS—Assortiment complet de tapis, Tapis. [illegible] ...

NATTES—300 rouleaux 4-4, 5-4 et 6-4 [illegible] ...

STORES—[illegible] ... [illegible] ...

A. BROUSSEAU et Co, 85 rue de Chartres. 14 mars

LAGAY & LECANU,

36, rue de Chartres,

Importateurs de confections.

RECU par le steamer [illegible] ... [illegible] ...

P. A. HEBRARD,

118, rue du Canal, près Royale

IMPORTATEUR de [illegible] ... [illegible] ...

Il ouvre en ce moment 30 caisses toile d'Irlande, chemises, manufacturées, reçues par [illegible] ... commande aux familles, mais seront vendues à très bas prix.

[illegible] ... P. A. HEBRARD, 118, Canal près Royale. 26av

EN VENTE

CHEZ HEBERT, PAYA ET LELIEVRE

Libraires de cette ville.

Etudes sur les bases de la science médicale,

PAR LE Dr J. C. FAGET, DE LA N. ORLEANS. 1mai—1t

CHEMISES de [illegible] ... [illegible] ... LAGAY & LECANU. 3 mai

MANTILLES en soie—200 [illegible] ... LAGAY & LECANU. 3 mai

CHEMISES de peau pour hommes [illegible] ... LAGAY & LECANU, 36 rue de Chartres. 21mai

RECU par les steamers de New York [illegible] ... LAGAY & LECANU, 36 rue de Chartres. 31mai

CONFECTIONS d'été pour hommes—30 malles [illegible] ... LAGAY & LECANU, 36 rue de Chartres. 3 mai

CHEMISES D'ENFANTS—100 douzaines de [illegible] ... LAGAY & LECANU, 36 rue de Chartres. 31 mai

P. MALLARD, 67 RUE ROYALE,

AU ce moment un très beau choix de meubles de salon et de chambre à coucher [illegible] ...

Il se charge de toutes espèces de travaux [illegible] ... et tapisserie.

Il a encore en main quelques pièces de tapis [illegible] ...

Nattes, stores, galeries, patères, le tout [illegible] ...

Il se charge de l'enlèvement du nettoyage et de l'entretien des tapis pendant l'été [illegible] ...

Véritable huile de COLZA [illegible] ... 3mai

TARIF

Ou Droits d'Entrées.

UNE nouvelle édition, revue et corrigée [illegible] ... Les Tableaux des différents [illegible] ... Liste des Tares; Liste des [illegible]; La Valeur des Monnaies Etrangères, Toutes les Nouvelles Lois, Le Traité de Réciprocité, Les Lois relatives aux Passagers, Les Circulaires [illegible] ... P. DUREL & Co, 56 rue de Chartres. 3mai

Dissolution de société.

LA Société en commandite de A. Tamboury et Co [illegible] ... [illegible] ...

M. A. Tamboury reste seul chargé de la liquidation et continue le même genre d'affaires.

A. TAMBOURY, LEON DUCOURNAU, J. DUCOURNAU. 31mai

POIVRE de première qualité, [illegible] ... J. Y. DE EGANA, 47, rue Bienville. 3 mai

SALSEPAREILLE—71 balles, en douane, pour l'exportation, reçues par la goëlette Red Fox venant de Tampico, à vendre par J. Y. DE EGANA, No 47, rue Bienville. 3mai

SEL—Reçu par la barque espagnole Perla, venant de Cadix, à vendre par JUAN Y. DE EGANA, No 47, rue Bienville. 3mai

VERMOUTH—75 caisses, Noilly & Co, en magasin et à vendre par SOSTHENE THOMAS, 9 rue Gravier. 19mai

ABSINTHE ET KIRCH de Tarsis et Lecoultre—175 caisses, en débarquement du navire [illegible] ... et à vendre par SOSTHENE THOMAS, 9, rue Gravier. 19mai

FRUITS au jus—150 caisses assorties, pêches et framboises, à vendre par DURTZ & IKER, encoignure Conti et Royal. 19 avril

LANGUES DE BŒUF—25 caisses "J. H. Davis" nouvellement reçues, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co, No 13, rue Tchoupitoulas. 30mai

PROVISIONS :—

500 barils porc mess M. O. prime et rebut,

200 do bœuf en grands et demi barils,

100 do Whiskey "Andrews extra"

40 boucauts épaules jambons et plats-côtés fumés

50 tierçons célèbre marque de Duffield et autres

50 barils farine extra et superfine, à vendre à des prix modérés par WHITE & DUPEIRE, 36 et 37, Vieille Levée. 12 mai

POMMES de terre—180 barils en débarquement de Boston, à vendre par WHITE & DUPEIRE, 36 et 37, Vieille Levée. 19 mai

AVIS AUX PATISSIERS!—On demande de suite un bon pâtissier, muni de bonnes recommandations. S'adresser à ANT GIRAUD, 44 Vieille Levée. 11jn

Bureau du Collecteur du Deuxième District de la Nlle-Orléans

No 27, Passage de la Bourse

AVIS est par le présent donné à toutes les personnes qui n'ont pas encore payé la taxe d'Etat pour 1854 [illegible] ... [illegible] ... M. ESNARD, Collecteur de Taxes d'Etat. 1juin—1m

Bureau des Commissaires et Agents de la succession générale de John McDonogh

Nouvelle-Orléans, 24 [illegible].

AVIS est par le présent donné [illegible] ... [illegible] ...

On pourra tenir [illegible] ... WM P. SINNOTT [illegible].

A LOUER—[illegible] ... [illegible] ...

Succession de John [illegible].

AVIS est par le présent donné [illegible] ... A. BIONNEAU, W. H. HANNESTAD [illegible]. Nlle-Orléans [illegible].

GORDON RAIN & KERR [illegible] ... No 27, Passage de la Bourse, entre Conti et [illegible]. 2 mai

AUX VOYAGEURS.

GODCHAUX FRERES,

107 et 108, rue de la Vieille Levée,

En face le marché à la viande.

VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages [illegible] ... assortiment [illegible] ...

PANTALONS coutil [illegible] ...

GILETS [illegible] ...

LEVITES, PALETOTS [illegible] ...

Chapeaux

[illegible] ... [illegible] ...

EN débarquement [illegible] ... [illegible] ...

EN débarquement du navire [illegible] ... [illegible] ... 1 juin

A VENDRE, en magasin [illegible] ... 20 quarts pipes eau de vie vieux Cognac [illegible] ... N. LAZURIE [illegible].

A VENDRE par les soussignés [illegible] ... 320 barriques vin rouge [illegible] ... [illegible] ...

CONTAINER—[illegible] ... [illegible] ...

F. FAZENDE, L. F. FAZENDE

F. FAZENDE & FILS.

Marchands en gros et en détail de

PRODUITS DE L'OUEST,

Et agents pour la vente du

RHUM DE LA LOUISIANE [illegible] ...

29.......Rue de la Vieille Levée.......29

Entre [illegible] ...

Les plantations et [illegible] ...

Un assortiment général de

PROVISIONS [illegible] ... [illegible] ...

Articles pour familles.

[illegible] ... [illegible] ...

Verrerie et porcelaine

[illegible] ... Lampes et [illegible] ...

VOR. HEBERT & Co.

DANS le département [illegible] ... [illegible] ...

Le tout en Miniature à 10 cents [illegible] ...

EN débarquement [illegible] ... Bordeaux— 40 barriques vin rouge [illegible] ... 24 demi do do do; 4 barriques do de [illegible]; 9 caisses do [illegible]. A vendre par CAVELIER & MAXENT. 6u

AVIS.

CAVELIER & MAXENT [illegible] ... rue Toulouse No. 50, [illegible] ...

UNE DAME française désire [illegible] ... [illegible] ...

HOTEL DES CHENES VERTS,

[illegible] ... [illegible] ... Hotel des Chênes Verts [illegible] ... [illegible] ...

A LOUER

PAR [illegible] ... [illegible] ...

BOTTES et SOULIERS [illegible] ... [illegible] ... JOHN [illegible] & Co. 12mai

A VENDRE, [illegible] ... 30 do [illegible] ... do [illegible] ... et St Estèphe, [illegible] ... N. LAMBERT [illegible].

Fdo. de FUENTES & Co,

Marchands Commissionnaires,

No 22, rue de la Vieille-Levée,

Importateurs de produits [illegible] ...

Vente à perte de Marchandises sèches.

Habitants et Marchands de la campagne, profitez [illegible] ... Maison Rouge, No 1, chez [illegible] GOUSSIN, & Co, [illegible] ...

Il suffira d'interroger l'état [illegible] ... U. GAROUSSIN & Co. 21av. Maison Rouge No 1, sur la levée

Bottes, Souliers, Chapeaux

[illegible] ... [illegible] ... vendre à bas prix [illegible] ... ancien magasin, Nos 12 et 14, rue de la Douane. I. GOLDSMITH & Co. 4ju